



La piscine Paul Boutefeu avec son toit télescopique ouvert

## La piscine municipale Paul Boutefeu

La piscine Paul Boutefeu fut inaugurée le 11 janvier 1968 par François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des sports et le maire Pierre Dubois, en présence du préfet Turo et du député Nessler. Les architectes qui l'ont construite sont Claude Charpentier et J. Tabanou. La maison des jeunes fut également inaugurée en cette occasion.

Baptisé Paul Boutefeu, du nom d'un ancien maire de Noyon, cet équipement, jadis révolutionnaire avec son toit télescopique, très apprécié des nageurs en été, vogue tranquillement vers son cinquantenaire. Le procédé télescopique du toit (en six éléments mobiles), sur ossature en béton, est un procédé développé par la société Mac Gregor Comarain. La piscine se compose d'un bassin de 25 mètres avec cinq couloirs,

un plongeur haut de 3 mètres et un petit bassin d'apprentissage. Très souvent, la température de l'eau est de 27 à 28°C.

En 1968, la championne Christine Caron fut la première à plonger dans ce bassin pour encourager le Nautique club de Noyon qui venait d'être créé. Licenciée au Racing Club de France, spécialiste du dos sur courtes distances, Kiki Caron fut 29 fois championne de France. Elle fut également, la même année, la porte-drapeau de la délégation française aux Jeux olympiques. Ses compétitions mondiales furent les Jeux olympiques de 1964 (médaille d'argent) et de 1968, les Championnats du monde n'étant instaurés qu'à partir de 1973.



Kiki Caron en 1966

La décoration du pignon intérieur, représentant « un champ solaire », mesurant huit mètres sur cinq, a été réalisée par les élèves du collège d'enseignement technique de Noyon. Elle aurait été dessinée par André Borderie. Elle fut démontée en 1999, par les services techniques de la Ville, car les attaches métalliques commençaient à rouiller.

Une flamme postale « Natation en toutes saisons », dessinée par Ferrari, proposée par l'Amicale philatélique, présidée par Jean Lebaeur sera utilisée dès 1969.

L'utilisation très régulière de cette piscine (environ 90 000 entrées par an) a nécessité quelques travaux qui permettront aux Noyonnais de patienter avant la création du futur pôle aquatique inter-communal du Mont-Renaud. ■

Docteur Jean Lefranc  
Vice-président de la société historique



La piscine le 11 janvier 1968